

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARM

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 194/2022

A l'Entreprise CHOISIR LES BIENS « CLB »

Après avoir reçu le contrat du marché n°001/GG/MT/CGPMP/ST/2022, conclu avec la Province du Kasai Oriental/Secteur de Tshilundu, pour un montant total hors taxe de francs congolais trois cent cinquante millions (CDF 350 000 000) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant.

Fait à Kinshasa, le 26/07/2022.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Sceau de l'Etablissement

Raymond M. L. YUMBA
Directeur Général